

Dr. Oumar Mariko, président du parti SADI : « Nous sommes contre la gouvernance du régime d'IBK marquée par le détournement des deniers publics... »

MALI

558

www.malikile.com

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 06 MARS 2020

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

COMMENTAIRE D'ARRÊTS

La Cour Constitutionnelle mise à nu



OCLEI : Visite et appui politique de l'Ambassade des USA au Mali



Le Mali au bord du chaos : IBK face à la colère des maliens !



MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

Communiqué de Presse

Le Ministre de la Jeunesse et des Sports, Monsieur Arouna Modibo Touré a l'honneur d'informer l'opinion publique nationale et internationale que l'équipe nationale de football féminine du Mali " les Aigles-Dames" prend part depuis le 26 février à la 1ère édition de la **coupe UFOA** à Freetown (Sierra Leone).

Lors des matchs des demi-finales joués ce mercredi 4 mars, les "Aigles Dames" ont battu leurs homologues du Cap-Vert sur le score de 4 buts à 0 pour se qualifier en finale.

Le Ministre de la Jeunesse et des Sports, au nom du Président de la République, **SEM. Ibrahim Boubacar Kéita**, du Premier Ministre, **Dr Boubou Cissé** et de l'ensemble du peuple malien, adresse ses vives et chaleureuses félicitations aux "Aigles-Dames".

Le Ministre de la Jeunesse et des Sports réitère ses encouragements aux "Aigles-Dames" pour rehausser encore plus haut les couleurs nationales, lors de la finale de cette compétition, prévue pour le samedi 07 mars 2020.

Bamako le 04 mars 2020

P/LE MINISTRE P.O
LE SECRETAIRE GENERAL
Amadou Diarra YALCOUYE
Chevalier de l'Ordre National

Une	Commentaire d'arrêts : La Cour Constitutionnelle mise à nu	P.4
Brèves	Convocation de l'Imam Mahmoud Dicko par le Procureur près le TGI de la Commune 5 : Les Syndicats de la magistrature communiquent Commandement militaire : Le nouveau chef d'état-major de l'armée de l'Air, Souleymane Doucouré, à la rencontre de ses éléments Marche de la PCC contre la crise scolaire : « La question de volontariat n'est que pour détruire l'avenir des enfants » Forum des directeurs financiers de l'EEEOA : Pour booster le marché régional de l'électricité Distribution des cartes d'électeurs : A Bamako, les opérations commencent le 7 mars dans les mairies Digitalisation des opérations bancaires : Les institutions s'y accrochent ! Retour des services de l'Etat dans les régions du nord : Le Premier ministre Boubou Cissé est à Kidal	P.10 P.10 P.10 P.11 P.11 P.12 P.12
Actualité	Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite : Visite et appui politique de l'Ambassade des USA au Mali Violences Faites aux Femmes : La ministre Aïssata Traoré multiplie les efforts Dégradation de l'environnement: L'observatoire citoyen international du fleuve Falémé est né Famine au centre et au nord : Où est passé le ministre Konaté ?	P.14 P.16 P.18 P.19
Politique	Le Mali au bord du chaos : IBK face à la colère des maliens ! Dr. Oumar Mariko, président du parti SADI : « Nous sommes contre la gouvernance du régime d'IBK marquée par le détournement des deniers publics... »	P.20 P.21
Culture & société	Arts & CULTURE : Total Foundation finance un centre pour artistes à Bamako UNESCO : La Directrice générale et la ministre de la Culture du Mali célèbrent ensemble le pouvoir de la réconciliation et de la culture Colombie : Youssou Ndour reçoit le Prix Sea of Music 2020	P.22 P.23 P.23
International	Officiellement au Sénégal : Les sujets infectés au Coronavirus passent de 2 à 4 Présidentielle en Côte d'Ivoire: Alassane Ouattara ne se représentera pas	P.24 P.25
Sport	Fédération Ghanéenne de Football : L'ancien président inculpé pour fraude AVC de la mère de Cristiano Ronaldo: La grosse inquiétude de la star	P.26 P.26

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampkile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

P.10



P.16



P.19



Commentaire d'arrêt : La Cour Constitutionnelle mise à nu



C'était avant hier mercredi 04 mars dans la grande salle de conférence du Centre Régionale d'Energie Solaire (CRES) sur la « colline du Savoir » de Badalabougou, au cœur de l'espace universitaire de Bamako. Maître Mountaga Tall, le président du CNID-FYT y organisait une conférence scientifique pour commenter la Proclamation du 25 février 2020 et l'Arrêt n°2020-01/CC-EL du 29/02/2020 de la Cour Constitutionnelle portant proclamation de la liste définitive des candidats à l'élection des députés à l'Assemblée nationale. Une brochette d'invités de qualité avait répondu présents : avocats, magistrats, étudiants de droit en Master et leurs professeurs, diplomates, journalistes, leaders politiques et aussi l'Association Malienne de Droit Constitutionnel. D'entrée de jeu, Maître Mountaga Tall a précisé que la rencontre n'était pas une activité partisane encore moins un meeting politique mais un espace de débats purement scientifique entre spécialistes de droit sans doute mais

aussi avec toutes les autres personnes intéressées par la gestion de la Cité.

Le conférencier a d'abord rappelé les missions de la Cour Constitutionnelle telles qu'énoncées par la Constitution du Mali et synthétisées sur

la page d'accueil du site internet de l'institution judiciaire « Socle de la démocratie et de l'Etat de droit, la Cour Constitutionnelle est l'organe régulateur du fonctionnement des Institutions et de l'activité des pouvoirs publics. Elle





contrôle la constitutionnalité des lois et des règlements intérieurs des autres Institutions et intervient dans trois (3) types d'élection : présidentielles pour élire le Président de la République, législatives pour choisir les députés et le Référendum qui est une occasion donnée aux électeurs pour trancher directement, par vote, certaines questions politiques essentielles et importantes de la vie de la Nation »

Puis il a rappelé le respect dû à la Cour et aux Conseillers la composant tout en insistant sur leur « devoir d'ingratitude et d'indépendance » à l'égard des autorités de nomination.

L'avocat a ensuite déclaré avoir dénombré « de nombreux points juridiquement contestables ou inacceptables. »

Sur ce point, il a regretté l'existence de 18 erreurs matérielles dans la proclamation du 25 février qui n'ont été corrigées que sur requêtes des intéressés, la Cour n'ayant décelé par elle-même qu'une seule erreur. Puis vint cette question « **Comment qualifierons nous un étudiant qui ferait 18 fautes, même d'inattention, lors d'une dissertation ?** ».

Maitre Tall s'est alors attaché à démontrer que la Cour « **a statué sur les recours en méconnaissance totale de la dernière modification de la loi électorale** ». Juger donc sans savoir que la loi a changé. Illustration : En réponse à une requête de Niankoro Yeah Samaké et Sakiné Simbara, qui soutenaient que « **l'article 83 de la Loi Electorale stipule**

que parmi les assesseurs du bureau de vote un doit être désigné par la majorité et un par l'opposition politique, la Cour a jugé (Page 23) : « Considérant que les assesseurs sont des agents électoraux désignés exclusivement par l'administration ; qu'ils ne doivent nullement être confondus avec les délégués qui représentent les partis ou les candidats dans l'ensemble des bureaux de vote ; ». Or dit l'Article 83 de la Loi N°2018-014 du 23 avril 2018 portant modification de la loi n° 2016-048 du 17

octobre 2016 en vigueur : « Le bureau de vote comprend un président et quatre (4) assesseurs dont un désigné par la Majorité et un désigné par l'Opposition. Ils sont nommés, quinze (15) jours au moins avant la date du scrutin, par décision du représentant de l'Etat dans le Cercle et dans le District, dans l'Ambassade et dans le Consulat ».

Qui dit mieux ou pire ?

Sur le chapitre de ce qu'il a appelé la légèreté de la Cour, Mountaga TALL a rappelé l'épisode du rejet de sa candidature par la même Cour qui « avait rejeté ma candidature à l'élection présidentielle de 2018 en déniant à un maire secondaire de la Commune 5 la qualité de Conseiller municipal avant de se déjuger sur mon appel. Mais le mal était fait. »

Cette fois-ci, la Cour ne s'est pas souvenue que les listes ont des mandataires joignables et que surtout les dossiers de candidatures comprennent les actes de naissance et les casiers judiciaires, qui tous deux définissent le genre des candidats. Elle a donc rejeté à tort deux candidatures avant de se raviser sur appels des intéressés : « **Considérant qu'il résulte de la vérification des dossiers de candidature que les réclamations contenues dans les requêtes numéros 8, 45 et 59 concernant Belco SAMASSEKOU et Sadio DIARRA sur leur genre sont fondées et qu'il y a lieu d'y faire droit** » ;





Une autre légèreté : **Sur requêtes de partis politiques qui estimaient que « l'on ne peut être conseiller communal d'un parti politique et se présenter sous la bannière d'un autre parti contre son parti à l'élection des députés ou même se présenter en indépendant contre son propre parti... » la Cour a jugé que «le requérant doit annexer à la requête les pièces produites au soutien de ses moyens et élire domicile au siège de la Cour » ;**

La cour a donc exigé des requérants de produire une pièce dont ils dénoncent précisément ... l'inexistence :

Difficile à comprendre a-t-il conclu sur ce point. Me Tall a aussi expliqué que sa requête, enregistrée sous le numéro 021 le 21 février 2020 au Greffe de la Cour Constitutionnelle n'a reçu aucune réponse. Ne peut-on, dès lors parler de déni de justice ? s'est-il interrogé.

Enfin Mountaga TALL estime que la Cour n'a rien compris de la teneur de sa requête.

Selon la Cour, Me Mountaga TALL, dans sa requête soutient que « **le décret incriminé viole les dispositions des articles 86 et 158 (nouveau) de la Loi électorale en ce qu'il n'assure pas l'organisation de l'élection des Députés dans l'ensemble des circonscriptions électorales du territoire national, y compris, celles nouvellement créées** ».

En réponse : « **Considérant qu'à cette étape du processus électoral devant aboutir à l'élection des Députés à l'Assemblée nationale, la Cour aux termes de l'article 163 de la Loi électorale connaît exclusivement de l'examen de la validité des listes de candidatures et non de l'opportunité de la tenue de ladite élection dont l'intérêt, au demeurant, a été reconnu par le parti du requérant, le CNID-FYT, qui a présenté des listes de candidatures dans onze circonscriptions électorales** ».

Or Me Mountaga TALL et le CNID – FYT n'ont jamais demandé et ne demanderont jamais à la

Cour Constitutionnelle de se prononcer sur l'opportunité d'une élection pour une raison simple : elle n'en est pas juge.

Furent alors les dernières questions : Pourquoi La Cour est-elle allée chercher ce motif politique dans une Déclaration politique du CNID – FYT pour l'introduire dans un débat purement judiciaire au point d'opiner sur l'intérêt que porterait ce parti aux élections contestées.

En conclusion Mountaga TALL regrettera et condamnera que la Cour décide de descendre ainsi dans l'arène politique.

A quelle fin ? Pour défendre qui et quoi ?

A la fin de cet exposé se sont instaurés des débats entre spécialistes des questions juridiques, des journalistes et hommes politique.

Cette initiative qui est une première a été unanimement saluée par tous les participants qui ont souhaité que la Cour Constitutionnelle en tire le meilleur parti pour s'améliorer.

■ **MOCTAR SOW**

Ammy Baba Cisse



Quattara promet de transférer le pouvoir à une jeune génération. Je pensais que c'est le peuple qui transfère le pouvoir.

Vive les magistrats dans la République.

Les acteurs du mouvement démocratique ont encore pris le dessus sur les amateurs politiques.

Primature du Mali



KIDAL EDUCATION

Le Premier ministre Dr Boubou Cissé et sa délégation ont visité le lycée public Attaher Zag Illy de Kidal ce jeudi 5 mars 2020. Le Premier Ministre s'est dit à cette occasion satisfait de l'état d'entretien des bâtiments et de ses servitudes.

Il a également exprimé toute sa satisfaction de constater la reprise effective des cours dans les établissements scolaires de Kidal.

Pour cela, il a tenu au nom du Président de la République, à remercier les autorités intérimaires, les populations et le corps professoral pour leur implication individuelle et collective dans le retour des élèves en classe. Les élèves quant à eux, ont eu l'occasion d'échanger directement avec le Premier ministre, le Secrétaire d'Etat à l'Enseignement bilingue et le ministre de la Jeunesse et des Sports.

Ils en ont naturellement profité pour formuler des besoins comme l'aménagement d'un terrain de sport ou encore l'équipement de la bibliothèque de l'école. Des revendications jugées légitimes par le Premier ministre Dr. Boubou Cissé, qui a instruit aux ministres concernés de prendre toutes les dispositions nécessaires pour prendre en charge les demandes dans les plus brefs délais.



Primature du Mali est à : Kidal.

KIDAL FAMAs ARMÉE RECONSTITUÉE

Le Premier ministre, Chef du gouvernement, ministre de l'Economie et des Finances, a rendu une visite au détachement de l'Armée reconstituée des FAMAs stationnée au Camp Général Abdoulaye Soumaré de Kidal. Il avait à ses côtés, les partenaires techniques et



financiers représentés par l'Union européenne, l'Agence française de Développement, la Banque mondiale, la Banque Ouest-Africaine de Développement ainsi que les responsables de la CMA présents dans le cadre de la mise œuvre du Mécanisme Opérationnel de Commandement (MOC).

Le chef de bataillon de la Nouvelle armée reconstituée basée à Kidal, Mamadou Kéba, a tenu à remercier les autorités intérimaires et administratives, les signataires de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu du Processus d'Alger. Il a adressé une mention spéciale à la population de Kidal pour son hospitalité. Il a enfin souhaité la bienvenue à l'ensemble de la délégation.

Le Premier ministre, Dr Boubou Cissé a en retour, tenu à remercier et féliciter au nom du Président de la République et au sien propre, le Commandant de compagnie Mamadou Keïta pour sa bravoure et son engagement au nom de la république.

L'officier avait en effet été gravement blessé ici même à Kidal en 2012, lors de l'avancée djihadiste contre les positions des FAMAs.

Cette visite du camp a été également l'occasion pour le Premier ministre et le ministre de la Défense et des Anciens Combattants, d'échanger avec les hommes de troupes, officiers et sous-officiers déployés sur les terrains d'opération. Et de constater avec satisfaction, le retour et l'installation effectifs des FAMAs dans le cadre de l'armée nationale reconstituée, comme l'avaient recommandé les conclusions du Dialogue national Inclusif. Cette étape capitale était nécessaire à l'aboutissement de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger.



Gouvernement du Mali



Tantative de saccage de la Maison des Maliens de l'Extérieur

Une horde de migrants de retour, parmi les retournés volontaires d'Algérie via le Niger, du 19 février dernier s'en sont pris aux installations de la maison d'accueil et d'orientation des maliens de l'extérieur et au siège du HAUT CONSEIL DES MALIENS DE L'EXTÉRIEUR.

Ils ont caillassé, jeté divers projectiles et causé des dégâts matériels importants sont visibles sur les vitres brisées et un véhicule calciné.

Le HAUT CONSEIL DES MALIENS DE L'EXTÉRIEUR CONDAMNE VIGOUREUSEMENT DE TELS ACTES QUI NE REFLÈTENT PAS L'ACCUEIL ET L'ASSISTANCE ACCORDÉE (EN 2019 ET 740 EN FÉVRIER 2020).

Le Président du HCME réaffirme son soutien aux maliens de l'extérieur, remercie les plus hautes autorités, le ministre des maliens de l'extérieur et ses collaborateurs et les partenaires du Mali pour les immenses efforts fournis.

Le HCME exige la recherche des auteurs et complices pour les traduire devant la loi.

Le HCME invite le gouvernement et ses partenaires de poursuivre la protection et l'assistance de nos compatriotes en détresse.



Le groupe Total à travers sa fondation va injecter près de 340 millions de franc CFA dans la réalisation d'un centre pour les jeunes artistes du Mali. Le projet s'intitule centre Makôrô, le lancement est lieu au conservatoire Balla Fasséké Kouyaté en présence de 3 membres du gouvernement dont la Ministre de la Culture. ORTM 1

Sekou Samassa



Sekou Samassa à réseau des juristes du Mali, Rejuma, juristes et étudiants en droit Ministère de la Justice - Burkina Faso

Extradition de monsieur Paul François COMPAORE : le décret a été signé par le Premier ministre français

Aboubacar Doucouré



Maître Cheick Oumar Konaré

Le Premier ministre Dr Boubou Cissé m'a fait l'honneur et l'amitié de m'inviter à l'accompagner à Tessalit, Kidal, Aguelhok, Menaka et Gao. Nous avons déjà séjourné à Tessalit et passerons aujourd'hui notre 2ème nuit à Kidal. Je vous reviendrai avec des photos du voyage car le réseau internet local ne permet pas de les poster. Salut à tous!



Ibrahim Guindo



Côte d'Ivoire: ADO renonce

C'est officiel, Alassane Dramane OUATTARA vient d'annoncer officiellement, depuis Yamoussokoro, qu'il ne sera pas candidat à l'élection présidentielle de 2020.

Tant mieux ! Quid du vieux fou de Conakry Alpha Condé ! Bravo ADO...Une belle leçon pour tous ces vieux fous avides de pouvoir.

RFI Afrique



Au Sénégal, quatre ressortissants européens sont désormais contaminés par le coronavirus. Mais l'Afrique reste beaucoup moins impactée que l'Asie et l'Europe. Le docteur Massamba Boris Diop, qui préside SOS Médecins à Dakar, livre son analyse au micro de Christophe Boisbouvier.

Ambassade des Etats-Unis au Mali



ANNONCE : Etes-vous une jeune femme désireuse de s'impliquer davantage dans la gestion et le développement de sa communauté ? Souhaitez-vous échanger avec d'autres femmes sur ce qu'il faut faire pour favoriser une meilleure représentation des femmes dans les fonctions publiques ? Si la réponse est Oui, cette annonce vous concerne.

Madame le Maire de la Commune 3 du district de Bamako animera une nouvelle session du programme « Muso » sur le thème : « Comment mieux soutenir les femmes afin qu'elles soient élues à des fonctions publiques ? » dans le cadre des prochaines élections législatives et le mois de mars consacré aux femmes. Cette session se tiendra le mercredi, 11 mars 2020 à 14h30 au Centre Américain sis à l'ambassade des Etats-Unis à Hamdallaye ACI 2000.

Pour réserver une place, veuillez envoyer votre nom, prénoms et numéro de téléphone sur l'adresse email : centreamericainbamako@gmail.com avant le vendredi, 6 mars 2020 à 12h00. Les places sont limitées. Nous contacterons celles qui seront retenues pour participer à la session. USAMali CentreAmericainBamako #MusoProgram



Bennchico Savadogo

Le début du commencement, ne jamais profiter du temps que Dieu t'a donné pour faire du mal aux autres



Malick Konate

Selon le Segal du Ministère de la Santé "Aucun cas de #coronavirus n'a été signalé au Mali là où nous-sommes." #ConfPresse

HoOron Goody

Hier devant le tribunal dans une video de Horon Tv , y'a un jeune froissé et fauché comme moi qui a dit à Malick Konate Ko "Depuis que Boua est venu au pouvoir ,il n'a rien fait ou bien toi même tu vois quelque chose de bien qu'il a réalisé que tu peux nous dire wa?" Les jeunes sont aigris hein

Est-ce le Procureur Général ? Est-ce le Ministre de la justice ?
Je reviens...

Qui peut ordonner à un Procureur de la République de convoquer quelqu'un, s'il ne le fait pas de lui même ?
Assumons-nous vivants. Je reviens

Lahawla ! Kôbé dougoula !
DC Tatou Solidarité restes derrière moi dron.



Amadou Tall



EDM: ZÉRO ÉLECTRICITÉ!-

Les travailleurs menacent de couper le courant dans tout le Mali si on n'augmente pas leurs salaires.

IMAM MAHMOUD DICKO AU MICRO DE L' #ORTM:

OUI JE L'AI DIT...MAIS...BON...JE L'AI PAS DIT NON PLUS -

Vraiment, tout est rentré dans l'ordre. Si bien que le confrère qui a conduit l'interview hier avec #MahmoudDICKO, loin de la foule, se laisse à taquiner le lion adouci (par quoi?):

- Miiis, Mahmoud DICKO, vous aviez demandé à vos partisans de prendre les armes. Mais, que peut on faire avec les armes?

- Oui, je l'ai dit. Miiis,...bon je n'ai pas dit ça... On a voulu sortir mon propos de son cotexte...

Avant lui, ses partisans ont tout fait pour dire que c'était faux, que l'imam DICKO navait jamais dit ça.

À l'image des quatre très grands journalistes qui avaient contredit Me Cheik Omar KONARÉ sur Africablr.

Mais, les enregistrements sont là, tête, en son et en images.

Ils ont donc chagé le fusil d'épaule pour dire qu'on avait mal compris, qu'on avait été malhonnêtes en mal interprétant le sens de la phrase de l'imam.

Lui même a pataugé hier sur les ondes étatiques.

Il y a pourtant un moyen simple de régler cette question. C'est de dire : "Je l'ai dit mais je regrette de l'avoir dit".



L'IMAM EST-IL AUTREMENT ANIMÉ ?



Marche de la PCC contre la crise scolaire : « La question de volontariat n'est que pour détruire l'avenir des enfants »



Le vendredi 28 février 2020 dernier, la Plateforme Contre la Corruption et le Chômage avec ses amis et sympathisants ont battu le pavé pour la réouverture immédiate des classes sur l'étendue du territoire national. C'était sous la houlette du Pr Clément Dembélé. L'itinéraire de cette marche est parti du monument de l'indépendance pour le monument de la paix à quelques mètres de la Cité administrative où se trouve le bureau du Premier ministre et plusieurs membres de son gouvernement. Il s'agissait de tirer la sonnette d'alarme pour que les deux parties, c'est-à-dire gouvernement et collectif des syndicats de l'éducation puissent mettre un peu d'eau dans leur vin pour ne pas compromettre l'avenir des enfants.

Pour l'occasion, Fatoumata Diallo, une élève a dénoncé la négligence de la situation par le gouvernement et méprisé les enseignants qui sont les encadreurs. " Ne nous abandonnez pas, nous voulons étudier et c'est urgent" rétorque-t-elle.

Pour Mme Wa Sow, parente d'élèves, la grève a atteint la limite et demande au président de s'assumer. « Nous ne sommes ni contre x ni y. Nous voulons juste le respect de la loi. Cette lutte est celle des élèves qui peuvent être des enseignants de demain. Ceux qui refusent de respecter la loi ont été nommés par la même loi. La question de volontariat n'est que pour détruire l'avenir des enfants », a déclaré M. Adama Fomba de la synergie des syndicats des enseignants grévistes, avant d'appeler à la résistance. Pour le Pr Clément, l'objectif de cette marche est de réclamer le droit de nos enfants qui se trouvent plus que jamais menacé. Pour ce faire, il a invité le gouvernement à mettre les enseignants dans leurs droits même si cela nécessite la vente aux enchères de la Cité administrative ou de Koulouba. Et cela pour éviter le pire. « Nous ne sommes pas là à faire l'avocat du diable. Mais nous ne voulons pas que nos enfants chôment », a-t-il déclaré, avant de donner l'ultimatum pour le vendredi prochain, sinon la PCC continuera de marcher, jusqu'à preuve de contraire.

■ Adama Coulibaly

Convocation de l'Imam Mahmoud Dicko par le Procureur près le TGI de la Commune 5 : Les Syndicats de la magistrature communiquent

COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT SAM-SYLIMA N°001/2020

Le Syndicat Autonome de la Magistrature (SAM) et le Syndicat Libre de la Magistrature (SYLIMA) informent l'opinion publique nationale et internationale qu'à la suite du discours prononcé le 29 février 2020 par M. Mouhamadou DICKO lors d'un meeting politique, le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de la Commune V du district de Bamako a ouvert une enquête préliminaire à l'effet de savoir l'exactitude et la connotation réelle des propos tenus à l'occasion. Dans le cadre de cette enquête, le Procureur de la République a invité, sur convocation, l'intéressé à se présenter à son Parquet le 03 mars 2020. Une foule nombreuse a bloqué l'accès du Cabinet du Procureur de la République au digitaire religieux qui, en bon citoyen, avait voulu déférer à ladite convocation.

Dans la foulée, un ministre de la République se serait rendu au domicile du Sieur DICKO et lui aurait présenté les excuses du Gouvernement tout en lui notifiant l'annulation de la convocation judiciaire.

Le SAM et le SYLIMA, tout en attirant gravement l'attention des maliennes et des maliens sur l'état actuel de fragilité extrême de notre République et de nos institutions, font observer que ce regrettable dysfonctionnement de l'appareil judiciaire est dû d'une part à l'incivisme de quelques citoyens et, de l'autre, à l'immixtion intolérable du Gouvernement de la République dans les affaires judiciaires alors même qu'il se devait tout simplement de réunir les conditions requises pour que force ne reste qu'à la Loi et à elle seule.

Les Syndicats de magistrats, prenant à témoin le Peuple souverain du Mali de cette posture antirépublicaine du Gouvernement qui conduit inéluctablement ainsi notre Nation à une issue certes inconnue mais certainement malheureuse, condamnent toutes formes de pression et d'intervention dans les causes judiciaires dont le traitement ne doit être conforme qu'au seul droit positif.

Le SAM et le SYLIMA invitent les maliennes et les maliens au respect des institutions et des Lois de la République et engagent les magistrats à la plus grande vigilance en vue de la consolidation de l'indépendance de la magistrature.

Bamako, le 05 mars 2020.

P/le Comité Directeur du SAM
Le Vice-Président

P/le Bureau Exécutif du SYLIMA
le Président

Commandement militaire : Le nouveau chef d'état-major de l'armée de l'Air, Souleymane Doucouré, à la rencontre de ses éléments



Le nouveau chef d'état-major de l'armée de l'Air, le colonel-major Souleymane Doucouré, s'est rendu, ce mardi 03 mars 2020, à la région aérienne N°1, puis à la base de Sénou. Le motif : s'enquérir des conditions de vie et de travail des aviateurs.

Opportunité qui lui sert à exhorter ses éléments à faire preuve d'équité, de discipline, et de transparence. Le colonel-major a affirmé que son commandement sera basé sur trois axes, à savoir : l'intensification des opérations aériennes avec des partenaires ; les renforcements des capacités opérationnelles ainsi que l'intégration des drones dans la sécurisation de l'espace aérien.

Forum des directeurs financiers de l'EEEOA : Pour booster le marché régional de l'électricité



Le but de la réunion de Bamako est de réfléchir sur comment trouver les ressources suffisantes pour financer les activités des sociétés du Système d'échanges d'énergie électrique ouest-africain (West African Power Pool, Wapp, EEEOA en anglais). La cérémonie d'ouverture de la réunion de deux jours a été présidée par le directeur général de la société EDM.sa, Boubacar Keïta. C'était en présence du président du comité des finances, Ebenezer Tagoe. Cette rencontre intervient après celles des experts (lundi) et des ministres en charge de l'Énergie et des Finances (mardi). Deux sujets seront au cœur des échanges : le bilan des activités et comment trouver les ressources suffisantes pour financer les activités de l'institution de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CDEAO) qu'est l'EEEOA. «La réunion de Bamako est très importante pour le Wapp et les sociétés membres, parce que l'argent c'est le nerf de la guerre, et tout ce qu'on fera, si on n'arrive pas à assurer le recouvrement qu'il faut pour permettre au système de fonctionner, on n'y arrivera pas», a d'entrée de jeu lancé le directeur général de la Société de gestion du barrage de Manantali (Sogem). Pour Tamsir N'diaye, cette réunion est aussi l'occasion de discuter de la compétitivité des offres énergétiques. Abordant dans le même sens, le secrétaire général de l'EEEOA a indiqué qu'au cours des travaux, il sera question de présenter l'état d'avancement des projets que conduit le programme Wapp, notamment des projets de construction des unités de production. Siengui A. Ki a mis un accent particulier sur le plan d'avancement de la mise en œuvre du marché régional à travers la construction du Centre d'information et de coordination, qui sera un centre régional. «Ce centre va superviser non seulement le réseau, mais également il va administrer le marché de l'énergie électrique que nous sommes en train de mettre en œuvre», a renchéri Siengui A. Ki. Il a aussi fait savoir que lors de cette réunion des directeurs financiers, les participants parleront des formations, de l'instrument qui est en train d'être mis en place pour permettre aux sociétés énergétiques membres de l'EEEOA de pouvoir faire face à leur engagement dans le cadre du marché en termes d'achats ou de politique d'énergie.

Distribution des cartes d'électeurs : A Bamako, les opérations commencent le 7 mars dans les mairies



Plus d'un million d'électeurs repartis entre 2 598 bureaux de vote sont appelés aux urnes à Bamako. Cette annonce a été faite ce 02 mars par le gouverneur du district de Bamako lors d'une rencontre avec les mandataires des partis politiques et la société Civile. Selon Babahamane Maïga, des commissions de distribution de cartes d'électeurs biométriques seront créées dans les communes. La société civile de son côté, demande plus de rigueur dans le processus de distribution.

Selon le gouverneur Babahamane Maïga, 14 députés devraient être élus lors de ce scrutin pour les 6 circonscriptions électorales de Bamako. La distribution des cartes d'électeurs se déroulera cette fois-ci dans les centres d'état civil et non dans les écoles, précise Babahamane Maïga .

« Bamako pour un total de 1. 265. 484 électeurs pour 2.598 bureaux de vote repartis entre les communes. 462 bureaux de vote en commune I , 266 commune II, 214 commune III, 416 commune IV, 582 commune V, 658 commune VI ».

La société civile invite les autorités à revoir la méthode de distribution des cartes d'électeurs. Pour Daouda Coulibaly, membre de la société civile, cela permettra aux citoyens d'accéder facilement à ce document. « Dans la pratique, les gens rencontrent souvent de problèmes. Sinon le chronogramme qui a été donné est bien. On attend le jour du scrutin pour voir ce qui va se passer. Je crois qu'il faudrait plus de rigueur sinon le dérapage n'est pas loin ».La distribution des cartes d'électeurs débutera le 07 mars prochain. Selon le gouvernorat, 156 listes ont été validées pour 14 sièges à Bamako.

Concernant les déplacés internes, le ministère de l'administration territoriale affirme que des dispositions sont prises pour leur participation au vote. Le département précise également que les réfugiés ne pourront pas participer à ces élections.

Selon directeur général de la société EDM.sa, c'est conscient du rôle moteur de l'énergie dans le développement socio-économique de nos pays que la CDEAO s'est engagée depuis des années dans un programme de réforme structurelle de ses systèmes d'énergie, dont la finalité est la mise en place d'un marché régional d'électricité.

■ **Babba B. COULIBALY**

Digitalisation des opérations bancaires : Les institutions s'y accrochent !



Depuis l'avènement de la digitalisation des opérations bancaires, les liens physiques qui existaient, entre les administrateurs et les usagers, semblent disparaître. De nos jours, les usagers peuvent faire les opérations à partir des téléphones (smartphones). Cela, sans faire recours à une agence bancaire.

Par ailleurs, cette digitalisation entraîne des pratiques très dangereuses, dont la cybercriminalité, une menace pour la sécurisation des opérations bancaires que les institutions financières cherchent à éradiquer. En vue d'y parvenir, les banques ont mis en place, ce système appelé « digital Banking », ce, pour faciliter à la clientèle, l'accès aux services financiers.

Retour des services de l'Etat dans les régions du nord : Le Premier ministre Boubou Cissé est à Kidal



Le Premier ministre malien Boubou Cissé a entamé ce mercredi une visite dans le nord du Mali. Après l'étape de Tessalit, il est arrivé à Kidal. Une première pour un Premier ministre, depuis l'arrivée sur place de l'armée malienne reconstituée.

À Kidal, Boubou Cissé rendra visite aux FAMA reconstitués et aux responsables de la CMA, l'ex-rébellion, qui ont la réalité du pouvoir sur place.

Le chef du gouvernement annoncera également le financement de plusieurs projets de développement pour les populations.

Le retour des services de l'État est également une priorité du Premier ministre.

A large blue advertisement for SAER EMPLOI. The logo on the left consists of a stylized square with a yellow and blue design, followed by the text 'SAER EMPLOI' in white, and 'SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS' in smaller white text below. On the right, the text 'GESTION DES RESSOURCES HUMAINES' is written in white. In the center, there is a white text box with a yellow square icon, containing the text 'Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest'. The background features a stylized, abstract map of West Africa in shades of blue and yellow.

INAUGURATION DU PONT DE WERELE



« MALITEL, Proche de vous » n'est pas un slogan creux.

Les habitants de Wéréla, Commune rurale de Ourikila dans le Cercle de Yorosso, vivaient un cauchemar à chaque hivernage en raison du manque de pont sur le cours d'eau qui traverse leur village.

Durant des décennies, pour traverser ce cours d'eau, les populations bricolaient un pont en bois, avec une probabilité d'effondrement très élevée. Toute chose qui rendait la traversée extrêmement périlleuse et risquée, surtout pour les femmes et les enfants.

Le vendredi 07 février 2020, une délégation conduite par le Secrétaire Général de SOTELMA/MALITEL, M. Sidy Mohamed Dembélé, est arrivée à Wéréla pour l'inauguration du nouveau pont gracieusement offert par le Directeur Général de la SOTELMA aux populations, suite à leur sollicitation.

Cette action démontre à nouveau que la SOTELMA est une Entreprise citoyenne et participe de sa volonté et de sa détermination à accompagner les populations du Mali dans leur quête pour un mieux-être.



Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite : Visite et appui politique de l'Ambassade des USA au Mali

Hier jeudi, le président de l'OCLEI, monsieur Moumouni Guindo, et son équipe ont reçu la visite de l'Ambassadeur des USA au Mali, S.E Dennis B. Hankins.

Selon l'Ambassadeur, l'objectif de cette visite est de venir féliciter les membres de l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite (OCLEI) et d'encourager les efforts de l'Etat malien à travers les différentes structures de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite. Et Son Excellence d'ajouter que les Etats Unis suivent avec intérêt la lutte contre ce fléau. Les Etats Unis sont disposés à s'impliquer aussi bien politiquement que sur d'autres plans pour que la mission difficile confiée à l'OCLEI soit accomplie avec succès.

Au début des interpellations lancées par le procureur anticorruption contre la malversation, il y a eu des polémiques et des remous.

Il se disait même que le président de la République avait l'intention de limoger le ministre de la Justice. On est 10 mois après et il n'en a rien été. Mieux, les messages du Chef

de l'Etat tendent plutôt à encourager la politique du ministre dans son combat contre la corruption.

Quant au président de l'OCLEI, Moumouni Guindo, il a exprimé l'honneur et le privilège de son bureau de recevoir l'Ambassadeur des USA dans ses locaux venu leur exprimer le soutien des autorités américaines. Il a signalé que bien que la mission exaltante de l'OCLEI est en cours et que les résultats sont probants, il y a une frange des assujettis qui est toujours réticente à s'acquitter de ses devoirs. Sans oublier que le bureau de l'OCLEI est strictement réduit aux seuls 12 membres du conseil. La structure fonctionnerait à plus de 60% avec





des stagiaires.

Quand un usager du service appelle au téléphone, à la réception, c'est un stagiaire qui répond. Le comptable est seul, le secrétaire général est quasiment seul. Bien que l'Etat verse promptement le budget, il est insuffisant pour la mission confiée. C'est pourquoi, l'OCLEI a besoin de l'appui des partenaires techniques et financiers.

Le manque de personnel donc est un sérieux handicap pour le bon fonctionnement du bureau.

L'OCLEI souhaite aussi, grâce à une mise en relation de Son Excellence Dennis B. Hankins,

avoir un partenariat avec le service correspondant aux USA pour profiter de son expérience, notamment dans le cadre de la déclaration des biens et surtout un appui pour avoir une plateforme informatisée qui puisse faciliter les déclarations et le stockage des données.

Après quelques questions de l'Ambassadeur américain pour mieux comprendre le rapport entre l'OCLEI et les autres structures de contrôle ou sur la sécurité des membres du bureau de l'Office contre les éventuels menaces ou des attaques, le président Moumouni a donné les explications qui ont rassuré son visiteur.

Cette visite est très significative. L'OCLEI est devenue très peu de temps, la structure la plus importante et la plus incontournable dans le cadre de la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite.

Son président a rappelé que c'est l'Ambassadeur lui-même qui a décidé de se rendre dans les locaux de l'Office pour manifester son soutien sans faille à la mission de Moumouni Guindo et son équipe. Le président Guindo a fièrement présenté les membres de son bureau qui, avec un nombre si réduit arrive à atteindre des résultats aussi probants. Il envisage très prochainement de se mettre en contact avec le G5 Sahel pour avoir une collaboration dans le cadre de sa mission et apporter ainsi sa contribution. Parce que selon Moumouni Guindo, la corruption est aussi liée à la traite transfrontalière des personnes. Sa collaboration étroite avec les pays voisins comme le Niger, le Burkina et le Sénégal faciliteront certainement cette initiative. Son Excellence Dennis B. Hankins a promis que son aide ne fera pas défaut à l'Office. A la fin de la séance de travail, l'OCLEI a remis les différents rapports et les études que le bureau a réalisées à son visiteur.

■ **Moctar Sow**



Violences Faites aux Femmes : La ministre Aïssata Traoré multiplie les efforts

La célébration du 8 Mars 2020 est aussi l'occasion de mesurer les efforts consentis par la ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Mme Diakité Aïssata Traoré en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes, un sujet qui reste toujours d'actualité au Mali.



Le ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille a entrepris en 2016 une série de processus de réformes structurelles de son cadre organique et de ses moyens d'intervention pour mieux faire face au relèvement des défis multiples des questions de droits humains et d'égalité de genre pour la réalisation des objectifs de développement et à leur transversalité. La réalisation de ces réformes a abouti à l'élaboration de nouveaux documents cadre d'orientation visant à renforcer la cohérence et l'efficacité des démarches et interventions

en s'inscrivant pleinement dans un cadre global d'intensification des efforts du gouvernement pour parvenir à l'égalité des sexes, à l'autonomisation et à la protection de toutes les femmes et les filles à l'horizon 2030. Pour mener à bien ce dernier combat contre les violences faites aux femmes maliennes, le ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille a mis un accent particulier sur l'adoption des textes de lois et la création de structures dédiées à cette lutte aux racines bien fixées dans les comportements au Mali.

D'où la création en 2018 du Programme National de Lutte contre les Violences Basées sur le Genre. Cette nouvelle structure créée en 2018 remplace le Programme Nationale de Lutte contre la pratique de l'Excision (PNLE). Sa création vise à répondre aux nouveaux défis institutionnel et opérationnel liés aux questions de violences multiformes auxquelles les femmes font face au Mali.

Comme si la création de cette structure ne permettait pas d'afficher assez sa détermination à en finir avec les violences faites aux femmes maliennes, le département de Dr Diakité Aïssata Traoré se montre encore plus créatif en septembre 2018 avec la mise en place de la Stratégie nationale Holistique. Objectif aussi : mettre fin aux Violences Basées sur le Genre au Mali à l'horizon 2019-2030 assorti de sa stratégie de communication holistique.

A travers cette stratégie nationale, ce département montre sa volonté d'intensifier les efforts pour une réduction significative des violences basées sur le genre et assurer efficacement la prise en charge intégrée des survivant(e)s de VBG à l'échelle nationale avec un accent particulier sur les zones affectées par les situations humanitaires.

En juin 2018, il procède à la mise en place d'un centre spécialisé pour la prise en charge holistique des femmes victimes de violences basées sur le genre, dénommé «ONE STOP CENTER». Installé dans l'enceinte du centre de santé de référence de la commune V grâce à l'appui des PTFs, ce centre a été créé dans le but d'engager une lutte implacable contre les violences faites aux femmes et aux filles et les multiples brimades, mais également de briser le mur du silence et d'engager des actions à l'encontre des bourreaux.

Auparavant en 2017 un projet de loi contre les VBG avait été déposé par le département auprès du Gouvernement en vue de son adoption par le parlement. Le projet de loi contre les

VBG a été élaboré par les acteurs des structures gouvernementales, de la société civile avec l'appui des PTF. Son élaboration constitue un pas majeur vers le chemin de l'adoption de loi spécifique pour les réponses aux défis de protection et de prise en charge des victimes de VBG, mais surtout de répression des auteurs.

A ces efforts, s'ajoutent la célébration des Journées internationales telles que : 06 février, 08 mars, 16 juin, 31 juillet, 11 octobre, 15 octobre et la campagne des « 16 jours d'activisme », et bien d'autres initiatives qui ont servi et servent encore de créneaux pour renforcer les activités de prévention et de réponse aux violences faites aux femmes et filles au Mali.

La signature du Communiqué conjoint entre le Mali et l'Organisation des Nations Unies sur les violences sexuelles liées au conflit, en mars 2019, est une illustration de l'engagement du Mali à travers le ministère en charge de la Promotion de la Femme et des partenaires à mettre fin aux violences sexuelles dans tous les contextes en particulier et aux violences basées sur le genre en général.

Dans le but de renforcer l'accessibilité et le fonctionnement des services de prise en charge des survivantes des violences sexuelles et d'autres formes de violences basées sur le genre à travers une large communication pour lever les obstacles, déconstruire les stéréotypes et les préjugés que le thème national de la campagne des « 16 jours d'activisme » de



l'édition de 2019 s'est intitulé : « Synergie d'action pour améliorer l'accès aux services de prise en charge des survivantes des violences basées sur le genre ».

Cette campagne a donné l'opportunité aux populations et aux décideurs de prendre conscience des souffrances des survivantes, de comprendre leurs besoins et d'y apporter des réponses.

Il a été question, pour le ministre en charge de la Promotion de la Femme, au cours de cette campagne de mobiliser tous les segments de la société : les pouvoirs publics, les

leaders d'opinions, les légitimités coutumières et religieuses, les associations/ONG, les collectivités, le secteur privé, les médias, les activistes, les partenaires au développement et les survivantes et survivants en vue d'informer et de sensibiliser largement les populations sur les conséquences des violences à l'égard des femmes et filles mais encore d'accroître la disponibilité et l'accessibilité aux services de prise en charge intégrée.

■ Ibrahim Sanogo



Dégradation de l'environnement : L'observatoire citoyen international du fleuve Falémé est né

Première initiative citoyenne d'envergure en Afrique, l'Observatoire Citoyen International du Fleuve Falémé (OCIF/Falémé) a été porté, mardi 3 mars 2020, sur les fonds baptismaux, dans la salle de réunion du Conseil de Cercle de Kéniéba, la cité du Tambaoura, dans la région de Kayes.

Ce sont trois organisations de la société civile qui, après avoir tiré un constat alarmant de l'état de pollution avancé du fleuve Falémé, suite à une étude réalisée par ASFA 21 du Mali, se sont donné la main pour prendre le taureau par les cornes. Il s'agit des organisations ci-après : L'association Action Solidarité Faléa 21 (ASFA 21) du Mali, l'ONG « LA LUMIÈRE » du Sénégal et l'association « SAUVONS LA FALEMÉ » de la République de Guinée.

Il faut dire que lors de l'assemblée générale constitutive de l'Observatoire, les trois organisations des trois pays ont établi de nombreux constats : La dégradation continue et accélérée de l'écosystème et des équilibres naturels du fleuve, du fait de l'exploitation inconsidérée des ressources naturelles, de la baisse de la pluviométrie et de la disparition de certaines espèces de la faune et de la flore et des actions anthropiques, la perte progressive des moyens d'existence des populations riveraines du fleuve Falémé, engendrée par une agression massive des ressources naturelles comme le sol, l'eau, les végétaux, les animaux et les hommes ; les pertes importantes en vies humaines, animales et végétales, la détérioration de la qualité des eaux du fleuve Falémé, rendant tendancieuse son utilisation du fait de sa pollution ; l'insécurité grandissante dans le bassin de la Falémé, du fait de la surpopulation liée aux activités d'exploitation minière (industrielle et artisanale) forestière, les transhumances transfrontalières ; l'impossibilité pour les populations riveraines du fleuve Falémé et de ses bassins versants, de vivre dignement de leurs activités habituelles que sont l'agriculture, l'élevage et la pêche, l'exploitation sauvage des forêts du bassin de la Falémé.

En outre, au cours de la rencontre, les trois organisations des trois pays ont établi l'impor-



tance historique, sociologique et économique du fleuve Falémé, qui constitue un lien ombilical entre les communautés des pays traversés et joue un rôle moteur dans le brassage intercommunautaire, la cohésion sociale, et l'harmonie entre les populations.

Aussi, au regard de l'engagement des trois Etats membres de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS), qui ont souscrit à la Convention de Minamata contre l'utilisation du mercure, les trois organisations partagent la nécessité d'une synergie d'actions, en vue de contribuer efficacement à la survie du fleuve Falémé, au développement des activités d'aménagement hydro agricoles, hydroélectrique, de l'écotourisme, du développement durable, ont créé l'OCIF/ Falémé dont le siège est fixé à Kéniéba (Mali).

L'Assemblée Générale a aussi approuvé les statuts et le cadre organique de l'OCIF/Falémé ainsi que le plan d'action pour les six prochains mois.

Cette assemblée générale constitutive de l'Observatoire du fleuve Falémé, qui avait été pré-

cedée de "L'APPEL DE KÉNIÉBA" du 6 septembre 2019, est l'expression d'une volonté et d'un engagement des trois organisations de la société civile des trois pays, d'œuvrer ensemble pour la protection du bassin de la Falémé.

« Nous sommes là face à un engagement citoyen réaffirmé qui doit transcender tous les obstacles qui jalonnent le chemin, et face à certaines tentatives souterraines de sabotage d'une aussi importante initiative qui contribuera à redonner aux ménages riverains dans les trois pays leurs moyens d'existence que l'exploitation anarchique et sauvage des ressources minières et forestières a fortement détruit ».

L'OCIF/Falémé est une initiative originale et unique qui est déjà fortement soutenue par les élus du Cercle de Kéniéba et, à n'en pas douter, par les élus de Kédougou au Sénégal et Labé en Guinée, ainsi que les décideurs politiques et institutionnels et tous les partenaires financiers.

■ Awa Camara

Famine au centre et au nord : Où est passé le ministre Konaté ?

L'année 2020 a déjà exposé son lot de défis aux autorités sur plusieurs plans comme la sécurité, la paix et la sécurité alimentaire. Ainsi, environ quatre millions trois cent mille (4,3) millions de personnes ont besoin d'assistance humanitaire en 2020.

Le malheur du sahel est d'être une zone qui regorge de ressources minières et de matières premières propices au besoin de l'Occident assoiffé de celles-ci. Cette partie du continent est aussi confrontée à plusieurs défis parmi lesquels les défis climatiques, la pauvreté, la famine, les conflits intercommunautaires et le problème du terrorisme et de l'extrémisme violent. Tous ces facteurs internes ont été créés à partir de l'extérieur. Mais dans leur réalité visible on a l'impression que ce sont des facteurs internes engendrés par les interactions sociales.

La colonisation continue d'être imposée sous une forme nouvelle non conceptualisée par les africains. Leur émergence intellectuelle n'a pas atteint un niveau qui les permet de comprendre ce mécanisme intellectuel de l'homme blanc malgré qu'ils aient fréquenté les mêmes écoles et acquis le même savoir. Pour l'instant, dans l'esprit des africains c'est la coopération qui est en œuvre et les relations doivent être entretenues par toutes les parties surtout que le monde est déjà dans l'ère de la mondialisation et de la globalisation. En vérité, les deux concepts ne sont que farces des temps modernes pour engouffrer les pays les moins avancés d'un système qu'ils ne maîtrisent pas. Car l'Occident est largement en avance sur tous plans par rapports aux pays avec lequel il a des relations.

Sans être dans une théorie du complot, il y a lieu de réfléchir pour savoir les vraies causes de ce déséquilibre entre les pays sous-dé-



loppés et ceux développés. En fait selon les pseudos révolutionnaires et aux regards de plusieurs facteurs les ressources nécessaires au développement des pays sous-développés sont exploitées et utilisés par les pays développés.

La crise dans le sahel, en particulier au Mali, est le fruit d'un ensemble de conséquences dont les causes sont multiples et dont il est inutile d'évoquer sans cesse. Même si la pédagogie révolutionnaire veut la répétition des actes révoltants. Et les conséquences d'une des causes font que depuis de cinq ans, les paysans ne peuvent plus cultiver tranquillement leur champ. Ce qui a engendré une famine répétitive.

Par exemple, pour cette année 2020, selon OCHA (organisation de coordination de l'action humanitaire) 4,3 millions de personnes ont besoin d'assistance humanitaire dans le pays. Les zones concernées par cette situation sont principalement le centre et le nord du pays qui sont les zones de conflit dans le pays. Cette situation est accentuée par le fait qu'au mois de janvier, plus de mille (1 000) ménages ont

fui les violences au Niger. Ces réfugiés sont installés dans la région de Ménaka. A cette situation déjà présente, de prévisions sont de faites pour la période soudure. Pour cette période (juin à août 2020), au moins plus d'un million de personnes seront en insécurité alimentaire sévère dans le pays.

Que fera l'autorité en charge de l'action humanitaire et du développement solidaire, en particulier le ministère de tutelle pour faire face à cette situation prévisible.

Connaissant le département de la solidarité et de l'action humanitaire, en 2019, un véritable scandale a choqué l'opinion nationale et internationale. Nulle ne pouvait imaginer que dans un pays en pleine crise sécuritaire que des aides destinées aux populations sinistrées soient détournées et vendues à des commerçants de la zone. Les preuves démontrant la véracité de ces affirmations existent et les personnes avec lesquelles ce marchandage a été fait sont encore en vie. La honte n'est pas un facteur qui gêne certains hauts responsables du pays ; même pendant les moments les plus critiques.

Le Mali au bord du chaos : IBK face à la colère des maliens !



IBK a chaud ! Le président de la République est acculé jusque dans ses derniers retranchements par une forte contestation émanant de différentes couches sociales, professionnelles et de la classe politique. Entre les revendications des enseignants grévistes (conflit qui dure depuis plus d'une année), la dernière sortie de l'imam Mahmoud Dicko et la dégradation de la situation sécuritaire sur une grande partie du territoire national, Ibrahim Boubacar Keïta fait face à une grogne populaire exprimée à travers le pays par une large importante de Maliens, qui expriment ainsi leur ras-le-bol. Mais, le vieux président s'accroche à son fauteuil au prix de mille et une manœuvres... IBK, celui-là même qui promettait monts et merveilles aux Maliens, est à l'épreuve de l'exercice du pouvoir. Une autre réalité qui exige bien plus que des mots. Il l'aura appris à ses dépens. En effet, déjà empêtré dans le dossier du Nord et du Centre, le président de la République et son gouvernement devront trouver des solutions urgentes aux nombreux maux qui minent le pays. En effet, sous l'ère IBK, le peuple est amené beaucoup plus à se poser des questions qu'il

n'a de réponses à ses préoccupations et au sort qui le frappe. Depuis son accession à la magistrature suprême du pays, l'amertume et la misère se lisent sur les visages des Maliens, auxquels le régime a finalement offert l'occasion rêvée de laisser exploser leur colère. Manifestations (marche pacifique et meeting), écrits (lettre ouverte, analyse dans les colonnes de journaux...) ou encore des débats (sur les antennes de télévision ou de radio), chacun y va de sa stratégie pour fustiger le régime en place. Les Maliens, à l'intérieur comme à l'extérieur, ont rarement fait montre d'une telle capacité de mobilisation autour de la République. Les ressorts de ce sursaut national sont à chercher dans la mauvaise gouvernance instaurée sous IBK. Cet homme d'expérience, qui incarnait l'espoir du redressement national et avait massivement séduit les électeurs en 2013, se retrouve aujourd'hui dans une situation périlleuse. Et pourtant, c'est lui-même qui a fait, au fil des ans, le nid à cette révolte populaire. Comment ? Tout d'abord en adoptant un mode de gestion calamiteuse des affaires publiques. Décrié depuis presque six ans et cinq mois, le président

de la République n'a pas daigné changer de cap. Il persista dans cette mauvaise gouvernance qui a engendré un marasme économique et une crise financière sans précédent... La dernière sortie de l'imam Dicko traduit, suffisamment ce que le malien lambda murmure tout bas. En effet, l'ancien président du Haut conseil islamique, l'imam Dicko, n'entend plus se laisser faire et invite les patriotes, l'ensemble des filles et fils de la Nation à cesser les clivages et les divergences pour sauver le pays en proie à une gestion calamiteuse des affaires. « La prochaine sortie sera pour dire Non à la situation que le Mali vit aujourd'hui. Ça ne peut pas continuer ! Comment peut-on continuer à vivre comme ça ? Voulez-vous qu'on se résigne ? Nous pouvons résister. Je lance un message à tous. Je demande à tout le peuple malien de se mobiliser. Et surtout d'oublier ces petites querelles qui nous déchirent et de se mettre ensemble pour sauver l'essentiel. Aujourd'hui, il ne s'agit pas de sauver la tête d'un homme ou d'un régime, il s'agit surtout de sauver la patrie », a déclaré l'imam Mahmoud Dicko.

Front social

L'école malienne est le centre de toutes les incertitudes avec un front social en ébullition. Rappelons que depuis décembre 2019, les grèves des syndicaux des enseignants se poursuivent à un rythme vertigineux, sans que les autorités n'aient réussi aucune action susceptible d'atténuer les ardeurs. Ainsi, les grèves se suivent, causant au passage d'énormes préjudices aux parents qui n'ont pas les moyens d'envoyer leurs enfants dans des écoles privées...

Misère dans la terreur

Le chaos économique et financier n'est pas le seul cauchemar des Maliens. Ils sont contraints de vivre cette misère dans une terreur effroyable due à l'insécurité quasi endémique. Tous les Maliens, y compris dans l'entourage présidentiel, s'accordent à dire que la situation sécuritaire au Nord et au Centre ne cesse de se détériorer. Les attaques terroristes de ces derniers mois, notamment à Sarkarla (à 10 km de Markala, cercle de Ségou), Sokolo (cercle de Niono), Dioungani (cercle de Koro) voire Indelimane, Tanbankort et d'ailleurs en sont l'illustration parfaite. Aussi, le pays est le théâtre

d'affrontements intercommunautaires d'une rare violence. Ces affrontements deviennent le lot quotidien des populations dans le Centre du pays (région de Mopti et une partie de Ségou). Ils ont causé de nombreuses victimes et un nombre important de déplacés.

Attentats, mines terrestres anti-personnel et antichar, attaques à mains armées, vols de bétail, de cyclomoteurs, de voitures, viols, prises d'otages et autres agressions physiques sont autant de forment de violence qui meublent le quotidien des Maliens. L'insécurité grandissante qui « coupe le sommeil » aux populations et hypothèque une partie de la souveraineté nationale. Plus que jamais, l'insécurité est présente sur une grande partie du territoire. De 2015 à nos jours, le peuple malien a assisté avec consternation et impuissance à la montée fulgurante des attaques djihadistes et terroriste à Kidal, Gao, Ménaka, Ansongo, Nampala, Douentza, Boni, Ténenkou, Youwarou, Bamako, Baguinéda, etc.

Des militaires, des agents publics de l'Etat (administrateurs civils et personnel associé), des porteurs d'uniformes et de tenues paramilitaires (forestiers, gendarmes, policiers), des chefs de villages, des imams, des personnels de la Minusma et même des civils... sont assassinés à tour de bras. De façon générale, pendant les six ans du mandat du président IBK, il y a eu plus de morts au Mali du fait du conflit que pendant les 53 années précédentes de 1960 à 2013. Un constat accablant.

Par ailleurs, le Centre continue d'être le théâtre d'affrontements intercommunautaires avec son lot de victimes dont de nombreuses femmes et ainsi que des enfants.

■ **Mohamed Sylla**

Dr. Oumar Mariko, président du parti SADI : « Nous sommes contre la gouvernance du régime d'IBK marquée par le détournement des deniers publics... »

Le rappel pour concertation de l'Ambassadeur du Mali en France, Toumani Djimbé Diallo, la crise multiforme et les perspectives de sortie de crise étaient, entre autres, les sujets au centre d'une conférence de presse organisée, le mardi 3 mars 2020, par le parti SADI à son siège. A cette occasion, le président de cette formation politique, Dr. Oumar Mariko a manifesté son soutien à l'Ambassadeur, Toumani Djimbé Diallo et à Salif Keïta pour leurs propos tenus contre les troupes et les autorités françaises dans notre pays.

Selon le conférencier, Dr. Oumar Mariko, l'actualité qui lui a poussé à organiser cette conférence de presse est celle qui défraie la chronique et l'attitude du « gouvernement dictatorial » d'Emmanuel Macron face aux autorités maliennes. Il s'agit, dit-il, du rappel pour concertation de l'Ambassadeur du Mali en France, Toumani Djimbé Diallo suite à son entretien avec le Sénat Français. Pour lui, ce qui est choquant dans cette affaire, c'est le « caractère irresponsable des autorités maliennes face à une problématique qui est l'affirmation de l'indépendance de la souveraineté du Mali. » « Nous sommes contre la gouvernance du régime d'IBK marquée notamment par le détournement des deniers publics, l'abandon des secteurs stratégiques de l'économie de notre pays, le ralentissement, voire l'inertie des affaires, la liquidation du tissu économique dans le monde rural et dans les centres urbains marquent la vie de notre pays d'une part et d'autre part, le plan diabolique de l'impérialisme français qui consiste à diviser le Mali fait partie de nos misères. », a-t-il dit. Avant d'ajouter que politiquement la France veut prendre en main les régions du Nord pour « les déchets nucléaires, pour les déchets toxiques, pour le contrôle de cette partie du pays. » Pour lui, celui qui pense que la France n'a pas d'autres intérêts que de venir protéger le Mali se trompe énormément. A en croire, un membre du

gouvernement français avait manifesté son soutien aux touaregs du Nord du Mali en disant ceci : « Voici deux peuples noirs et blancs qui ne se sont jamais entendus depuis la période coloniale jusqu'aujourd'hui et que les Touaregs sont nos amis. Dès qu'on arrive sur leur territoire et qu'ils sont chassés du territoire des autres, arrivées sur leur territoire, nous devons les protéger. »

Pour la relecture de l'Accord d'Alger Selon Dr. Oumar Mariko, le parti SADI soutient sans réserve les propos tenus par l'Ambassadeur, Toumani Djimbé Diallo lors de son entretien avec le Sénat français qui lui confirmer dans leur démarche au parti SADI. Pour lui, les propos du même genre avaient été tenus par l'artiste malien de renom international, Salif Keïta il y a quelques mois. En termes de solutions de sortie de crise, le parti SADI fait des propositions aux Maliens : « Nous sommes contre la présence des troupes étrangères dans notre pays, nous sommes contre l'accaparement de la MINUSMA par la France, nous sommes contre l'accord de défense, nous sommes contre le régime d'IBK et en fin nous sommes pour la relecture de l'Accord d'Alger. », a-t-il déclaré.

■ **Moussa Dagnoko**



Arts & culture : Total Foundation finance un centre pour artistes à Bamako

Après plusieurs années d'engagement du peintre Amadou Sanogo, Total Foundation s'engage à ses côtés pour l'ouverture d'un centre partagé pour les jeunes artistes maliens. Construit à 300 millions de FCFA, le centre nouveau Makôro dispose, entre autres, un lieu de résidence particulier, un espace accueillant des ateliers et un espace de visibilité-exposition.

La création du centre Makôro, pour Total Foundation s'inscrit dans le cadre de sa mission de solidarité par action dans les pays où Total est implanté.

« Le centre Makôro verra le jour bientôt à Bamako grâce à Total Foundation qui recouvre les actions de solidarité menée dans le monde. En plus, le groupe souhaite participer au développement de cet espace en accompagnant les communautés locales, plus particulièrement les jeunes », a insisté le DG de Total-Mali, AdjeKacou.

Afin d'apporter des réponses efficaces avec ses partenaires, le groupe opère dans quatre axes majeurs, à savoir l'insertion des jeunes, la sécurité routière, le climat et l'environne-

ment, le dialogue, la culture et le patrimoine. Présents dans 130 pays, la responsabilité de la fondation est de transférer la valorisation des cultures riches, pluriels et les conditions du vivre ensemble pour la réduction des fractures sur certains territoires. La culture constitue une source d'ouverture de l'émancipation de la jeunesse, permettant leur pleine insertion dans la société.

Ce centre est construit à 300 millions monnaie pour tenir des ateliers de formations des artistes, des espaces de visibilité, des expositions, des espaces commerciaux loués à des acteurs locaux, dans un bâtiment conjoint, une maison d'hôtes dont les bénéficiaires couvriront les dépenses de l'atelier qui sera autogéré par

les jeunes artistes maliens.

« Nous agissons en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes d'un territoire pour expérimenter des modèles de solidarité innovants », a expliqué AdjeKacou.

Pour le ministre de la Culture, Mme N'Diaye Ramatoulaye Diallo, le nouveau centre Makoro permettra aux jeunes artistes de se concerter sur la création, de créer un réseau artistique autour du lieu afin de pousser la formation conceptuelle des jeunes artistes et les opportunités professionnelles internationales. Il s'agit, pour elle, de créer un espace d'exposition pour leurs œuvres et un réseau de visiteurs pour mener au travail de médiation entre les artistes.

La ministre Mme N'Diaye Ramatoulaye Diallo a salué et remercié Total Foundation et ses partenaires pour avoir cru au rêve du jeune artiste peintre Amadou Sanogo. Pour elle, celui-ci est la fierté de la culture malienne et même africaine.

La cérémonie a enregistré la présence des ministres des Sports et de la Jeunesse, Arouna Modibo Touré, des Maliens de l'Extérieur, de l'Ambassadeur de la France, des représentants de l'UNESCO, des directeurs de la Photographie et de l'Agence de la Promotion de l'Investissement.

■ IBRAHIM SANOGO



UNESCO : La Directrice générale et la ministre de la Culture du Mali célèbrent ensemble le pouvoir de la réconciliation et de la culture



En marge de la conférence des Nations Unies sur le climat COP21, Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO et Madame N'Diaye Ramatoulaye DIALLO, ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme de la République du Mali, ont inauguré le concert de musique consacré au thème du « Vent de réconciliation par la culture sur le désert » à la Maison de l'UNESCO, à Paris, en présence de la Secrétaire générale de la Francophonie,

et des ministres de l'Environnement et de l'Energie du Mali, et de députés du Mali. Ce spectacle de musique malienne, organisé par la Délégation permanente du Mali auprès de l'UNESCO, a été l'occasion pour la Directrice générale de revenir sur l'engagement de l'UNESCO pour la protection et la reconstruction du patrimoine culturel au Mali, en particulier à Tombouctou, et de rappeler à tous que « partout où la violence et l'oppression cher-

chent à s'imposer, elles s'attaquent d'abord à la culture et partout où la liberté et la paix retrouvent leurs droits, la culture reprend des forces ».

Après les attentats de Paris et de Bamako, la ministre de la Culture a fait respecter une minute de silence en hommage à toutes les victimes de l'extrémisme et du terrorisme. « Le désert est un pont entre toutes les cultures et toutes les communautés du Mali » a-t-elle souligné, en rappelant la force de la culture et de la musique à offrir des perspectives et un avenir meilleur, à promouvoir les valeurs d'écoute, d'entraide et de tolérance.

Les artistes Habib Koité, Cheick Tidiane Seck, Babani Koné, Songhoy Blues, Assistan Kida, Terakaf, et Maître Gims ont participé à ce concert, qui était également une occasion d'alerter sur la désertification et les effets du changement climatique, en présence de la Secrétaire générale de la Convention des Nations Unies de lutte contre le désert, Madame Monique Barbut.

Colombie : Youssou Ndour reçoit le Prix Sea of Music 2020

Youssou Ndour recevra le prix Sea of Music 2020. Le conseil municipal de Carthagène décernera le prix de son festival le lundi 20 juillet à la superstar de la musique sénégalaise et africaine.

You distingué

Le Sénégal à l'honneur. Le prix Sea of Music 2020 sera décerné à Youssou Ndour, l'une des personnes les plus influentes du monde africain. Ce sera la sixième représentation du musicien sénégalais au festival de Carthagène.

Une icône pour son engagement

Selon le site cadenaser.com, visité par Senego, le Roi du Mbalax est une icône pour son engagement dans les affaires sociales et culturelles, capable de combiner tradition et modernité dans sa musique, et un combattant infatigable contre les préjugés sur le continent africain.

You, le musicien qui a le plus contribué au développement du Mbalax, donnera un concert commémoratif le même jour au festival.

Les musiciens déjà distingués

Le prix Sea of Music 2020 que Youssou



N'dour recevra cette année a déjà été décerné, dans d'autres éditions, à Salif Keïta, Totó la Momposina, Oumou Sangaré, Susana Baca, Cheick Lô, Pablo Milanés, Omara Portuondo et Gino Paoli.

Officiellement au Sénégal : Les sujets infectés au Coronavirus passent de 2 à 4



Le Sénégal vient d'enregistrer deux (2) autres cas de personnes atteintes du Coronavirus. Une information livrée par le ministère de la Santé et de l'Action Sociale.

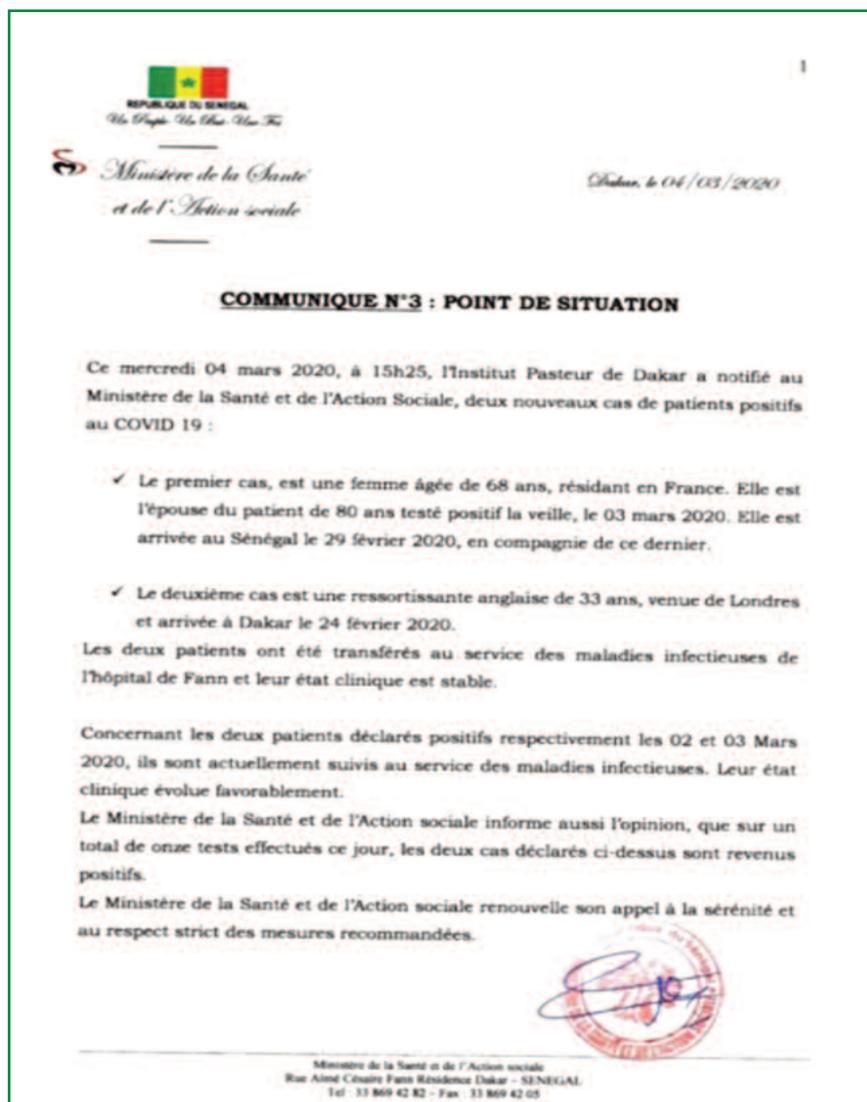
Une femme âgée de 68 ans a été testée positive du virus, elle est aussi l'épouse du deuxième patient âgé de 80 ans diagnostiqué positif au Sénégal du Covid-19.

De même, une Anglaise de 33 ans en provenance de Londres, établie au Sénégal depuis le 24 février 2020 a contracté le coronavirus. Donc, on dénombre au Sénégal deux (2) hommes et deux (2) femmes atteints par la maladie, et que leur état est stable pour le moment selon le ministère.

Les services communication du Ministère ont par ailleurs donné des nouvelles des deux patients, indiquant que « leur état clinique évolue favorablement ».

Voici le communiqué au complet sur l'évolution du Coronavirus au Sénégal.

Coronavirus Ministère



Présidentielle en Côte d'Ivoire : Alassane Ouattara ne se représentera pas

Alassane Ouattara a annoncé, ce jeudi 5 mars, qu'il ne briguerait pas de nouveau mandat à l'occasion de l'élection d'octobre 2020. Le président ivoirien s'est exprimé devant les parlementaires réunis en Congrès.

« Durant les deux mandats que vous m'avez confiés à la tête de notre beau pays, j'ai toujours accordé une importance toute particulière au respect de mes engagements. Dans le même esprit, j'avais à plusieurs occasions indiqué au moment de l'adoption de la Constitution de la troisième République en 2016 que je ne souhaitais pas me représenter à un nouveau mandat présidentiel. En conséquence, je voudrais vous annoncer solennellement que j'ai décidé de ne pas être candidat à l'élection présidentielle », a donc déclaré le président

ivoirien.

Une annonce surprise qui met fin à des mois de spéculations. Elle est intervenue au terme d'un discours d'une quarantaine de minutes au cours duquel Alassane Dramane Ouattara a détaillé son bilan de neuf années au pouvoir entre 2011 et 2020, ses résultats économiques, ses résultats sociaux en matière d'éducation et de santé aussi. Un bilan dont Alassane Ouattara s'est dit fier : « La Côte d'Ivoire rayonne », a-t-il répété.

Puis le président a expliqué la raison de sa présence ici, à savoir la révision constitutionnelle ou plutôt les aménagements : « Il est vrai que cela suscite souvent méfiance et suspicion, car c'est souvent un prétexte pour se maintenir au pouvoir. Je voudrais vous rassurer, ce projet de révision constitutionnelle ne

s'inscrit nullement dans cette optique. »

« Le pouvoir à une jeune génération »

Quelques minutes plus tard, le président de la République fait donc son annonce sous les acclamations du grand amphithéâtre de la fondation Houphouët-Boigny. « J'ai décidé de transférer le pouvoir à une jeune génération. Je veux transférer le pouvoir d'un président démocratiquement élu à un autre pour la première fois de notre histoire. »

À la sortie de la salle, quelques députés ont échangé : « Tu savais toi ? », demande l'un d'entre eux à un collègue. « Moi, je savais », répondit l'autre en se vantant quelque peu. Des députés et des sénateurs qui en tout cas n'hésitent pas à commenter et à qualifier ce discours « d'historique ».

Alassane Ouattara est à la tête du pays depuis le 6 mai 2011. Il avait succédé à Laurent Gbagbo après avoir remporté l'élection du 28 novembre 2010. Un scrutin qui avait donné lieu à des contestations et à une grave crise post-électorale. Alassane Ouattara avait ensuite été réélu au premier tour de l'élection présidentielle de 2015 avec 83,7% des voix.

■ SOURCE RFI



Fédération Ghanéenne de Football : L'ancien président inculpé pour fraude



L'ancien président de la fédération ghanéenne de football, Kwesi Nyantakyi a été officiellement inculpé pour fraude par un tribunal de grande instance de la capitale Accra.

Il a été accusé d'avoir malhonnêtement perçu soixante-cinq mille dollars afin d'accorder une faveur à un potentiel sponsor de la Fédération ghanéenne de football. Kwesi Nyantakyi est également accusé d'avoir

demandé douze millions de dollars pour influencer l'attribution de contrats aux sponsors. Il a plaidé non coupable pour des accusations qui font suite à une investigation de journalistes ghanéens, relayée en 2018 par la BBC. Cette enquête visait à mettre au grand jour la corruption dans le football en Afrique. Kwesi Nyantakyi avait rejeté les accusations contenues dans le documentaire, mais démissionné a ensuite de ses fonctions à la Caf et à la Fifa.

L'ancien président de la Fédération ghanéenne de football a comparu mercredi devant le tribunal en compagnie de l'administrateur de la fédération, Abdulai Alhassan, qui a également plaidé non coupable des allégations de fraude, de conspiration en vue de commettre des fraudes et de corruption par un fonctionnaire.

Les deux hommes doivent payer une caution d'un peu moins de deux cent mille dollars et sont engagés à se présenter une fois par semaine au département d'enquête criminelle de la police jusqu'à la prochaine audience, le 25 mars.

Ce sont les premières accusations qui découlent d'une enquête du journaliste ghanéen Anas Aremeyaw Anas, diffusée par la BBC Africa Eye.

AVC de la mère de Cristiano Ronaldo : La grosse inquiétude de la star



Les journaux portugais ont tenu à rassurer le monde entier après les signes d'inquiétude manifestés par le joueur pensionnaire de la Juventus, Cristiano Ronaldo. Après avoir été victime d'un accident vasculaire

cérebral, la mère de Cristiano Ronaldo, Dolores Aveiro, a été admise aux urgences, obligeant le footballeur à interrompre ses séances d'entraînement pour se rendre à l'hôpital. Après avoir passé un temps avec sa mère, le joueur, dans la soirée, a tenu à rassurer sur l'état de santé de sa maman. « Merci à tous pour vos messages concernant ma mère. Elle est actuellement dans un état

stable et se repose à l'hôpital. Ma famille et moi tenons à remercier le personnel soignant qui l'a bien pris en charge », a tweeté Cristiano Ronaldo.

Il faut souligner que la santé de la mère de l'ami du champion marocain de kick-boxing, Badr Hari, n'est pas des meilleures. D'autant que maman Ronaldo a, par le passé, été victime de deux cancers du sein.



Bélier (21 mars - 19 avril)

Le domaine professionnel est peut-être le seul qui fait exception aujourd'hui. Effectivement, Mars, le maître de votre signe, est en position favorable à votre réussite, et cette journée ne déroge pas. Tout va bien dans ce domaine, heureusement.

De mauvaises surprises ou des imprévus désobligeants pourraient vous surprendre du côté financier. La prudence est donc de mise, restez attentif à ce qui arrive. Vous avez besoin de votre sécurité matérielle, le contraire peut vous déstabiliser.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Votre situation professionnelle se présente bien. Vous consolidez les acquis, votre position au sein de votre équipe laisse à penser que vous avez de beaux jours devant vous. Vous marquez des points importants. Vous êtes en bonne voie.

Vos petites affaires matérielles sont à jour, du coup, il ne vous en faut pas plus pour commencer à faire des plans sur la comète. Cependant, avant de dépenser votre argent à tort et à travers, vous prenez quand même quelques précautions.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Votre environnement professionnel va se compliquer... La Lune va y semer une belle pagaille ! Plus que jamais, vos relations seront tendues. Entre collègues, les échanges seront exacerbés. Les conflits et autres disputes planeront au-dessus de votre tête !

Vous vous déciderez à éplucher vos comptes bancaires du mois précédent. Vous passerez tout au crible. Chaque dépense devra correspondre à un justificatif... Facture, courrier, simple ticket de caisse, etc. Vous ferez la chasse aux frais injustifiés



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Les activités actuelles vous soumettent à une pression constante. Elles ne vous donnent pas de satisfaction. Si vous devez signer un contrat, lisez-le bien ! Il pourrait y avoir des déceptions à la clé. Elles sont liées aux revenus. Vous espérez gagner plus.

Pour économiser, il faut revoir vos habitudes. Vous dépensez à tout va sur des détails. À la fin, la somme à payer devient coquette. Les articles destinés à la maison pour la décoration vous plaisent. Pensez à payer à crédit ou en plusieurs fois !



Lion (22 juillet - 23 août)

Méfiance au travail, car la journée risque d'être explosive ! Votre tempérament fougueux subit les foudres d'Uranus sur votre Lune, ce qui a tendance à vous apporter de fortes colères, souvent incontrôlables ! Évitez les contacts si possible.

Les bons aspects de Neptune, en domicile, dans la maison de l'argent et des transformations, vous apportent des opportunités financières. Ils vous permettent également, de par sa conjonction au Soleil, de ressentir un épanouissement matériel non négligeable.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Le moment est faste si vous souhaitez explorer de nouveaux horizons professionnels. Si vous recherchez des appuis de qualité, aucune difficulté, vous en trouvez facilement. On fait confiance à vos talents. Votre expérience fait la différence.

Gérer les problèmes au cas par cas est la solution la plus adaptée à vos petits soucis d'argent. Côté finances, c'est un peu laborieux, mais rien n'est alarmant. La nécessité de maîtriser votre budget le plus minutieusement possible est recommandée.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Travailler pour vivre et assurer vos fins de mois, oui ! En revanche, vivre pour travailler et ne pas avoir de vie privée... non ! C'est pourquoi, ami Balance, vous ne serez pas d'accord pour faire des heures supplémentaires à tire-larigot...

Tous les mois, vous vous faites la même promesse : mettre un peu de sous de côté ! Tous les mois, votre promesse n'est hélas pas tenue... Néanmoins, vous vous donnerez un délai de trois mois pour y parvenir. Ami Balance, l'essai de la dernière chance.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

L'activité professionnelle est intense. La jalousie vous guette ! Elle peut s'immiscer sans que vous voyiez venir. Il est possible que vous ne trouviez pas de temps pour souffler. Les délais de travail vous épuisent ! L'organisation doit être revue.

Il règne encore des frais. Réaliser des dépenses reste difficile. Vous cumulez des charges importantes. Les loisirs sont aussi de la partie. Ils sont essentiels, car vous ne pouvez pas être frustré. La prudence est utile cependant pour garder de la trésorerie.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Le sextile Vénus/Mercure dans votre quotidien, alliant expression et intellect, permet une bonne maîtrise de votre communication dans votre travail. Vous êtes réfléchi et pertinent dans vos raisonnements. Mais gare aux relations conflictuelles entre collègues !

Tout va bien, côté finances ! Au moins une satisfaction aujourd'hui ! L'argent n'est pas un réel problème pour vous, votre caractère généreux est plus fort. Vous pourriez même profiter d'opportunités immobilières qui s'offrent à vous en ce moment.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous êtes déterminé et très confiant. Aujourd'hui, on ne peut rien vous reprocher. Votre motivation déteint sur vos collègues de travail, et votre hiérarchie apprécie. Vous mettez la bonne ambiance. Croisons les doigts pour que ça dure ! Agir dans la précipitation n'arrange pas vos affaires. Les astres vous invitent à ne pas céder aux excès. Si vous devez négocier un contrat, essayez donc de viser juste. Vous devriez gagner un peu d'argent grâce à une augmentation de salaire.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Aujourd'hui, votre patron enverra un message à votre chef de service. Votre planning de la semaine prochaine sera considérablement allégé... Les fameuses RTT ! Au lieu d'avoir des journées complètes de repos, vous ne viendrez travailler que le matin.

Ami Verseau, vis-à-vis de l'argent, vous n'aurez pas vraiment la main verte... Entre la perte de votre chéquier, de votre carte bleue ou de votre portefeuille, cette journée sera celle de tous les désagréments, notamment financiers ! Prenez garde...



Poisson (19 février - 21 mars)

Vos activités professionnelles se diversifient. Vous faites plein de tâches à la fois et votre capacité séduit un chef. Attention à ne pas en faire trop. En étant généreux, cela peut se retourner contre vous ! Il est conseillé de rester très discret.

Vous aimez acheter des accessoires pour renouveler la décoration. La maison fait partie des causes principales de dépenses. Des articles soldés ou du bricolage peuvent vous aider à réaliser des économies ! Bricoler peut être une idée pour économiser !

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA